

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 01057

Numéro SIREN : 347 384 570

Nom ou dénomination : BOULANGER

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2022 sous le numéro de dépôt 27162

2022 5 027162

66

DGFIP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise : Avenue de la Motte		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 3 4 7 3 8 4 5 7 0 0 2 0 1 7		Néant ☐ *		
		Exercice N, clos le : 31/12/2021		
		N-1 : 31/12/2020		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	
		Frais de développement *	CX	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	
		Fonds commercial (1)	AH	20 020 083
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	97 252 465
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
		Terrains	AN	15 533 084
		Constructions	AP	95 837 331
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	10 890 290
		Autres immobilisations corporelles	AT	331 304 697
		Immobilisations en cours	AV	2 127 968
		Avances et acomptes	AX	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
		Autres participations	CU	19 155 585
		Créances rattachées à des participations	BB	
		Autres titres immobilisés	BD	
		Prêts	BF	1 297 554
		Autres immobilisations financières *	BH	5 457 369
TOTAL (II)		BJ	598 876 425	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	
		En cours de production de biens	BN	
		En cours de production de services	BP	
		Produits intermédiaires et finis	BR	
		Marchandises	BT	475 513 187
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	18 345 094
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	45 200 017
		Autres créances (3)	BZ	476 898 038
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	
		Disponibilités	CF	26 329 597
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	15 814 254
TOTAL (III)		CJ	1 058 100 188	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM		
Ecart de conversion actif * (VI)		CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 656 976 613	
		IA	418 296 091	
		IB	1 238 680 522	
		IC	1 250 382 412	
Renvois (1) Dont droit au bail :		8 035 380	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *			(3) Part à plus d'un an :	
Immobilisations :				
Stocks :				
Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise SA BOULANGER		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 40 611 564)	DA	40 611 564	40 611 564
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	12 700 766	12 700 766
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 061 157	4 061 157
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DE		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DII	146 503 377	166 607 699
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	100 489 094	89 895 678
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	25 631 312	24 678 964
	TOTAL (I)	DI	329 997 269	338 555 828
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	71 125 438	63 484 680
	Provisions pour charges	DQ	3 057 324	3 283 075
	TOTAL (III)	DR	74 182 762	66 767 755
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 933 362	34 248
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	202 350	73 201 242
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	42 247 562	46 760 350
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	487 985 023	440 169 212
	Dettes fiscales et sociales	DY	128 655 421	133 442 450
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	5 131 044	6 066 359
	Autres dettes	EA	9 458 230	8 963 733
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	152 887 499	136 421 235
TOTAL (IV)	EC	834 500 491	845 058 829	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 238 680 522	1 250 382 412	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	792 252 929	798 298 478
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		34 248	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n. 2032

3

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER						Néant ☐			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 560 665 860	FB	1 003 254	FC	3 561 669 113	3 191 748 750	
	Production vendue { biens* services *	FD	11 469	FE		FF	11 469		
		FG	229 658 549	FI		FI	229 658 549	214 791 980	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 790 335 877	FK	1 003 254	FL	3 791 339 131	3 406 540 729	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	5 020 306	1 515 602	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	104 549 883	92 718 847	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 028 388	3 308 622	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 905 937 707	3 504 083 800
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	2 811 430 814	2 448 467 505	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(104 493 944)	(28 584 625)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	508 998 573	452 988 730	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	40 051 075	41 681 184	
	Salaires et traitements *					FY	278 625 877	268 499 426	
	Charges sociales (10)					FZ	146 841 173	114 646 754	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	37 972 616	35 263 267
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	6 648 524	3 444 206
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	58 656 785	51 644 172	
	Autres charges (12)					GE	2 698 747	1 348 619	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 787 430 239	3 389 399 239	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	118 507 468	114 684 562	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	5 875 091	5 677 023	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	39 594	34 429	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	10 452	17 410	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	13 071 329	11 662 344	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		217 366	
	Différences positives de change					GN	40 421	529	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	13 122 203	11 897 650	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	1 967 512		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	570 817	553 561	
	Différences négatives de change					GS	6 932	17 045	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	2 545 261	570 607	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	10 576 942	11 327 043	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	134 919 908	131 654 199	

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SA BOULANGER				Néant ☐ *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	6 311 059	2 375 991	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	6 563 655	109 394	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	8 928 442	7 125 879	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	21 803 156	9 611 264	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	506 552	917 207	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	5 501 983	1 102 503	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	10 756 687	10 578 366	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	16 765 222	12 598 076	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			II	5 037 934	(2 986 812)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			IJ	22 329 760	20 442 689	
Impôts sur les bénéfices * (X)			IK	17 138 988	18 329 020	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	3 946 738 157	3 531 269 737	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			IM	3 846 249 064	3 441 374 059	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			IN	100 489 094	89 895 678	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		IO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	4 163 446	1 756 456
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		64 157
			- Crédit-bail immobilier	HQ	2 752 679	2 501 632
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		II	2 115 298	1 350 734
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	10 139	16 806
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		546
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IX	932 572	1 818 413
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	50 298 120	52 570 736
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	3 415 687	2 006 499	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	254 659	202 319	
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 (dont cotisations facultatives Madelin A7) obligatoires A9 (dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8)					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			16 765 222		21 803 156	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:		Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs			2 115 298		4 163 446	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SA BOULANGER										Néant ☐			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	88 416 930	KE		KF	33 891 326			
CORPORELLES	Terrains				KG	15 647 034	KH		KI	3 193 081			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	34 152 532	KK		KL	6 190 178		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	52 324 015	KN		KO	1 091 667		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	6 858 890	KQ		KR	252 163		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	10 753 976	KT		KU	777 050			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	285 004 983	KW		KX	34 911 566			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	22 411 841	LC		LD	575 029			
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH	5 268 198	LI		IJ	1 830 320			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	432 421 470	LO		LP	48 821 053			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	6 555 585	8V		8W	12 600 020		
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	6 658 995	IU		IV	589 165				
TOTAL IV				IQ	13 214 580	IR		IS	13 189 185				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				OG	534 052 980	OII		OJ	95 901 565				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		4			
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO	4 338 729	IV	696 980	IW	117 272 547	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX	3 307 032	LY	15 533 084	LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	1 212 069	MB	39 130 641	MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD	3 604 631	ME	49 811 050	MF		
		Inst. gales, agencets et am des constructions			IS		MG	215 412	MH	6 895 641	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	640 737	MK	10 890 290	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM	11 165 131	MN	308 751 418	MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	433 591	MT	22 553 279	MU		
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY	4 863 046	MZ	107 504	NA	2 127 968	NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY	4 863 046	NG	20 686 108	NH	455 693 370	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IØ		ØX		OY	19 155 605	OZ	
		Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	493 238	2F	6 754 923	2G			
TOTAL IV				I3		NJ	493 238	NK	25 910 528	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4	9 201 775	OK	21 876 325	ØL	598 876 445	ØM			

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	44 696 575	PF	15 338 201	PG	24 805	PH	60 009 971		
TOTAL I		RK	44 696 575	RM	15 338 201	RN	24 805	RO	60 009 971		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	29 570 626	PN	891 201	PO	1 182 508	PQ	29 279 319		
	Sur sol d'autrui	PR	41 567 660	PS	1 299 354	PT	3 422 724	PU	39 444 291		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	6 064 886	PW	167 433	PX	214 939	PY	6 017 379		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	9 965 835	QA	542 823	QB	640 625	QC	9 868 033		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	220 054 594	QE	17 725 042	QF	9 858 986	QG	227 920 650		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	17 930 641	QM	2 008 561	QN	429 006	QO	19 510 196		
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	325 154 242	QV	22 634 415	QW	15 748 788	QX	332 039 869		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	369 850 817	ØP	37 972 616	ØQ	15 773 593	ØR	392 049 840		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immob. amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	8 940	N1		N3		N5		N6	8 940
Fonds commercial		RP		RQ		RS		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8	P6	P7		P8		P9	
TOTAL I		RW	8 940	RX		RZ		SB		SC	8 940
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6	
Constructions	Sur sol propre	Q9	429 847	R1		R2	(691 131)	R4		R5	
	Sur sol d'autrui	R7	1 238 199	R8		R9	(869 626)	S2		S3	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	77 638	S6		S7	(32 229)	S9		T1	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	230 858	T4		T5	6 303	T7		T8	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	3 520 286	U2		U3	6 253 824	U5		U6	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V3		V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	154 406	V7		V8	40 685	W1		W2	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8	
TOTAL II		X2	5 651 233	X3		X4	4 707 825	X6		X7	943 408
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III)		NP	5 660 173	NQ		NR		NS	4 707 825	NT	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	5 660 173	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	4 707 825	Total général non ventilé (NW + NY)		NZ	952 348
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	24 678 964	TM	5 660 173	TN	4 707 825	TO	25 631 312	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	24 678 964	TS	5 660 173	TT	4 707 825	TU	25 631 312	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	20 795 727	4B	17 344 437	4C	15 401 899	4D	22 738 264	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	42 688 954	4F	40 523 333	4G	34 825 113	4H	48 387 174	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	39 744	5C		5D		5E	39 744	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	3 243 331	5W	3 017 580	5X	3 243 331	5Y	3 017 580	
	TOTAL II	5Z	66 767 755	TV	60 885 350	TW	53 470 343	TX	74 182 762	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	12 006 126	6B	1 632 000	6C	673 502	6D	12 964 624
		- corporelles	6E	2 576 762	6F	1 235 949	6G	747 594	6H	3 065 118
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U	1 600 474	9V	1 967 512	9W		9X	3 567 986
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	2 094 030	6P	4 997 480	6R	2 094 030	6S	4 997 480	
	Sur comptes clients	6T	284 689	6U	292 097	6V	284 689	6W	292 097	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	1 202 221	6Y	1 358 947	6Z	1 202 221	7A	1 358 947	
	TOTAL III	7B	19 764 303	TY	11 483 984	TZ	5 002 036	UA	26 246 251	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	111 211 022	UB	78 029 507	UC	63 180 204	UD	126 060 325	
	Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	65 305 309	UF	54 251 763			
- financières			UG	1 967 512	UII					
- exceptionnelles			UJ	10 756 687	UK	8 928 442				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	1 297 554	UR	1 297 554	US					
	Autres immobilisations financières	UT	5 457 369	UV	5 457 369	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	435 441		435 441						
	Autres créances clients	UX	44 764 576		44 764 576						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieurement constituée * UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY	676 266		676 266						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	951 739		951 739						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	33 593 643		33 593 643					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	540 035		540 035					
	Groupe et associés (2)	VC	88 677 236		88 677 236						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	310 252 692		310 252 692						
	Charges constatées d'avance	VS	15 814 254		15 814 254						
	TOTAUX		VT	502 460 804	VU	502 460 804	VV				
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE	152 581							
			VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	7 933 362		7 933 362						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	61 142		61 142						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	451 808 085		451 808 085						
Personnel et comptes rattachés		8C	66 182 584		66 182 584						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	48 872 786		48 872 786						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 881 285		2 881 285						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 689 277		4 689 277						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	5 131 044		5 131 044						
Groupe et associés (2)		VI	141 207		141 207						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	9 458 230		9 458 230						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	152 887 499		152 887 499						
TOTAUX		VY	750 046 501	VZ	750 046 501						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	7 933 362	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tes auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.					

BOULANGER
SA AU CAPITAL DE 40 611 564 Euros
SIEGE SOCIAL : LE HUB – 1 AVENUE DE LA MOTTE
59810 LESQUIN

347 384 570 RCS LILLE METROPOLE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 10 MAI 2022**

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX,
LE DIX MAI,
A NEUF HEURES,

Les Actionnaires de la Société se sont réunis à huis clos en Assemblée Générale mixte grâce aux moyens de visioconférence mis en place par la Société, sur la convocation en date du 22 avril 2022 qui leur a été faite par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale notamment appelée à statuer sur l'approbation des comptes tenue, au siège social, ou conformément à l'article 13 II de la loi n°2022-46 du 22 janvier 2022, par visioconférence.

Il a été fait le point sur les présences et chacun des membres de l'Assemblée s'est identifié en ouverture de la réunion.

Monsieur Etienne HUREZ, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée.

Monsieur Etienne HUREZ représentant également l'actionnaire ayant le plus grand nombre de titres donnant droit de vote, il n'est pas procédé à la désignation d'un scrutateur.

Monsieur Jacques FRAYSSE est désignée Secrétaire de séance par les membres du bureau.

Le bureau, ainsi constitué, certifie que le quorum requis par la loi et les statuts est atteint. L'Assemblée est régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Président constate également que :

Sont présents / absents & excusés :

Commissaires aux Comptes	Convoqué par	Présent	Absent & Excusé
EY AUDIT SAS, Représenté par Sandrine LEDEZ	Lettre en date du 21 avril 2022	✓	
PWC AUDIT SAS, Représenté par Nicolas WILFART	Lettre en date du 21 avril 2022	✓	

Sont présents / absents & excusés :

Représentants du Comité Social et Economique Central	Convoqué par	Présent	Absent & Excusé
Monsieur Damien HUET	Lettre en date du 21 avril 2022	en video conférence	
Monsieur Daniel KESSLER	Lettre en date du 21 avril 2022	en video conférence	
Monsieur Stéphane SOURDET	Lettre en date du 21 avril 2022	en video conférence	
Monsieur Vincent VERBRUGGHE	Lettre en date du 21 avril	✓	

Jo

	2022		
--	------	--	--

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Actionnaires les documents prévus par la loi.

Monsieur le Président déclare, par ailleurs, que l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe, les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes ainsi que la liste des Actionnaires ont été tenus à la disposition des Actionnaires au siège social à compter de la convocation et qu'aucune demande de consultation ou d'envoi de documents dans les formes et conditions prévues par la loi n'est parvenue à la Société dans les délais impartis.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

À titre ordinaire

- lecture des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2021 ;
- examen et approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 ;
- affectation du résultat ;
- quitus aux Administrateurs ;
- constat de la démission d'un Administrateur ;
- nomination de nouveaux administrateurs ;
- constat de la fin de mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire et nomination ;
- constat de la fin de mandat d'un Commissaire aux comptes suppléant ;
- autorisation, s'il y a lieu, des conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du code de commerce ;
- rémunération de l'activité des Administrateurs ;
- questions diverses : point sur la marche des affaires ;

À titre extra ordinaire

- modification statutaire ;

À titre ordinaire

- pouvoir pour les formalités.

Monsieur le Président donne lecture à l'Assemblée des rapports du Conseil d'Administration et des rapports de Commissariat.

Puis, Monsieur le Président ouvre la discussion. Le Président répond aux questions et donne des précisions complémentaires puis, les Actionnaires s'étant déclarés suffisamment informés, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

12 8

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après présentation des rapports du Conseil d'Administration et lecture du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels ainsi que le bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de 100 489 094 Euros.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, ayant pris connaissance de la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

- Dividende :	100 000 000 Euros
- Report à nouveau :	489 094 Euros
TOTAL	100 489 094 Euros

En conséquence, le dividende distribué au titre de l'exercice 2021 s'élève à 100 000 000 Euros, soit la somme de 34,48 Euros environ par action.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président du Conseil d'Administration, délègue au Directeur Général les pouvoirs nécessaires à la fixation de la date de mise en paiement de ce dividende.

L'Assemblée Générale affecte la somme de 489 094 Euros dans le compte report à nouveau.

Après cette opération, le compte de report à nouveau est toujours bénéficiaire pour une somme de 146 992 471 Euros et la société présente des capitaux propres positifs et d'un montant au moins égal à la moitié du capital social.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que le montant des dividendes par action mis en paiement au titre des trois exercices précédents ainsi que l'abattement correspondant a été le suivant :

	Dividendes	Abattement
2018	10,34 €	4,14 €
2019	-	-
2020	37,92 €	15,17 €

La résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice social clos le 31 décembre 2021.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION - CONSTAT DE LA DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR ;

L'Assemblée Générale ayant pris connaissance de la décision de Monsieur Olivier CAMPION de démissionner de son mandat d'Administrateur de la Société avec effet à la présente Assemblée Générale, en prend acte.

L'Assemblée Générale donne à Monsieur Olivier CAMPION quitus entier et sans réserve pour son mandat au sein de la Société et le remercie pour son action.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION - NOMINATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS ;

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer Monsieur Julius DEWAVRIN, né le 24 avril 1989 à Roubaix, de nationalité française et demeurant au 48 Rue du Faubourg Saint-Martin à Paris (75010) en qualité d'Administrateur, pour un mandat de quatre ans prenant effet le 10 mai 2022 pour se terminer lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au cours de l'année 2026 et qui sera amenée à statuer sur les comptes du dernier exercice clos.

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer Monsieur Dimitri LECOQ, né le 04 août 1977 à Marcq-en-Barœul (59700) de nationalité française et demeurant au 65 Rue du Docteur Legay à La Madeleine (59110) en qualité d'Administrateur, pour un mandat de quatre ans prenant effet le 10 mai 2022 pour se terminer lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au cours de l'année 2026 et qui sera amenée à statuer sur les comptes du dernier exercice clos.

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer Madame Claire MAYEUX, née le 28 septembre 1977 à Saint-Jean-D'Angély (17), de nationalité française et demeurant au 24 allée du Moulin de Migneaux à VERRIERES LE BUISSON (9137) en qualité d'Administrateur, pour un mandat de quatre ans prenant effet le 10 mai 2022 pour se terminer lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au cours de l'année 2026 et qui sera amenée à statuer sur les comptes du dernier exercice clos.

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer Madame Emilie SOLERI, née le 28 juillet 1979 à SECLIN (59113), de nationalité française et demeurant au 1 bis rue des tilleuls à Chérenghien (5152) en qualité d'Administrateur, pour un mandat de quatre ans prenant effet le 10 mai 2022 pour se terminer lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au cours de l'année 2026 et qui sera amenée à statuer sur les comptes du dernier exercice clos.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION – CONSTAT DE LA FIN DE MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET SUPPLEANT ET NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

L'Assemblée Générale constate que le mandat de Commissaire aux Comptes Titulaire du Cabinet PwC AUDIT SAS arrive à échéance et remercie le Cabinet PwC AUDIT SAS pour son action au sein de la Société.

L'Assemblée Générale prend acte de la fin de mandat de Monsieur Jean-Christophe GEORGHIOU, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, et remercie Monsieur Jean-Christophe GEORGHIOU pour son action au sein de la Société.

L'Assemblée Générale décide la nomination pour une durée de six exercices de la société par actions simplifiée à capital variable dénommée « PwC AUDIT SAS » ayant son siège social au 63 rue de Villers 92200 Neuilly sur Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 672 006 483, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire expirera à l'issue de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

Il est rappelé que depuis l'entrée en vigueur des dispositions de la loi dite « Sapin II », il n'est plus nécessaire de désigner un CAC Suppléant lorsque le CAC titulaire est une personne morale.

SEPTIEME RESOLUTION : CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, déclare approuver les termes de ce rapport et les conventions qui y sont énoncées.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION : REMUNERATION DE L'ACTIVITE DES ADMINISTRATEURS

Depuis la loi Pacte, la notion de jetons de présence a été supprimée et remplacée par celle de rémunération de l'activité des Administrateurs.

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant de l'enveloppe de rémunération des administrateurs à cent mille euros (100 000) € par exercice.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION : QUESTIONS DIVERSES

POINT SUR LA MARCHE DES AFFAIRES

L'Assemblée Générale, en tant que de besoin, donne acte au Président et au Directeur Général de l'information faite sur la marche des affaires en début de séance et des informations reprises dans le rapport de gestion.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

A TITRE EXTRA ORDINAIRE

DIXIEME RESOLUTION : MODIFICATION STATUTAIRE

L'Assemblée Générale, connaissance prise de la proposition d'ajouter des activités à la société, à savoir : « le reconditionnement » et « l'achat, la revente, la location d'objets mobiliers usagés, d'occasion ou reconditionnée », décide de modifier l'article 3 des statuts comme suit :

« Article 3 – Objet

La société aura pour objet, en France et dans tout pays :

- le négoce en gros, demi-gros et détail, la location et/ou le troc de tout article concernant la communication, la haute-fidélité, le son, la vidéo, la radio, la télévision et les magnétoscopes avec leurs accessoires respectifs, la micro-informatique professionnelle et grand public et plus généralement tout appareil électrique ainsi que tout article électronique grand public et professionnel ainsi que l'électroménager, les cuisines équipées, les meubles techniques, tous articles accessoires et/ou complémentaires aux articles ci-dessus mentionnés ainsi que toutes prestations de services se rapportant directement ou indirectement auxdits articles et notamment, l'installation, le dépannage sur site et/ou en magasin, **le reconditionnement** et le service après-vente des articles ci-dessus mentionnés ;
- **l'achat, la revente, la location d'objets mobiliers usagés, d'occasion ou reconditionnés ;**
- Les opérations de courtage d'assurance ainsi que la représentation de toutes compagnies d'assurances pour la vente de polices d'assurances couvrant les risques dit IARD (incendies accident et risques divers) pouvant affecter les articles et prestations de services ci-dessus mentionnés vendus par la société.

[...] »

Le reste de l'article reste inchangé.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

A TITRE ORDINAIRE

ONZIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR LES FORMALITES

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

L'Assemblée Générale donne tout pouvoirs à son Président pour apporter à ces documents toutes retouches ou compléments qui s'avèreraient nécessaires.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture, par les membres du bureau.

Le Président

Etienne HUREZ

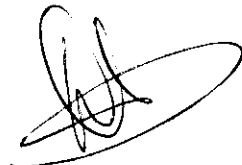


Le Secrétaire

Jacques ERAYSSE



par le DG, Pierre Emmanuel DESCHAMPS



BOULANGER SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. au capital de € 2.510.460
672 006 483 R.C.S. Nanterre

ERNST & YOUNG Audit
14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille Cedex
S.A.S à capital variable
344 366 315 R.C.S Nanterre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

BOULANGER SA
Avenue de la Motte
59810 LESQUIN

A l'assemblée générale de la société Boulanger SA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BOULANGER SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de garantie, tels que décrits dans le paragraphe « 6. Provisions pour risques et charges » de la note « II. Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Lille, le 25 avril 2022

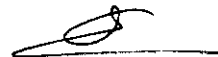
Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Nicolas Wilfart

ERNST & YOUNG Audit



Sandrine Ledez

① **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : Avenue de la Motte		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 4 7 3 8 4 5 7 0 0 2 0 1 7		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31/12/2021						
		N-1 31/12/2020						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AI	10 289 982	9 730 101	8 000 877		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	97 252 465	62 684 613	34 567 851	23 713 353	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	15 533 084	AC	15 533 084	15 647 034	
		Constructions	AP	95 837 331	AC	75 032 635	20 804 696	15 879 693
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	10 890 290	AS	9 868 033	1 022 256	788 141
		Autres immobilisations corporelles	AT	331 304 697	AU	250 204 318	81 100 379	67 107 399
		Immobilisations en cours	AV	2 127 968	AW		2 127 968	5 268 198
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	19 155 605	CV	3 567 986	15 587 619	4 955 111
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF	1 297 554	BG		1 297 554	1 450 135
		Autres immobilisations financières *	BH	5 457 369	BI		5 457 369	5 208 861
TOTAL (II)		BJ	598 876 445	BK	411 647 567	187 228 878	148 018 801	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	475 513 187	BU	4 997 480	470 515 707	368 925 213
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	18 345 094	BW		18 345 094	2 417 935
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	45 200 017	BY	292 097	44 907 920	47 025 358
		Autres créances (3)	BZ	434 691 610	CA	1 358 947	433 332 663	629 884 869
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	26 329 577	CG		26 329 577	38 716 509	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	15 814 254	CI		15 814 254	15 393 727	
	TOTAL (III)	CJ	1 015 893 740	CK	6 648 524	1 009 245 216	1 102 363 611	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 614 770 185	IA	418 296 091	1 196 474 094	1 250 382 412	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 8 035 380		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	6 754 923	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise SA BOULANGER			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 40 611 564)	DA	40 611 564	40 611 564	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	12 700 766	12 700 766	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 061 157	4 061 157	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG			
	Report à nouveau	DH	146 503 377	166 607 699	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	100 489 094	89 895 678	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	25 631 312	24 678 964	
	TOTAL (I)	DL	329 997 269	338 555 828	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
		Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	71 125 438	63 484 680	
	Provisions pour charges	DQ	3 057 324	3 283 075	
	TOTAL (III)	DR	74 182 762	66 767 755	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 933 362	34 248	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	202 350	73 201 242	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	42 247 562	46 760 350	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	451 808 085	440 169 212	
	Dettes fiscales et sociales	DY	122 625 931	133 442 450	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	5 131 044	6 066 359	
	Autres dettes	EA	9 458 230	8 963 733	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	152 887 499	136 421 235	
	TOTAL (IV)	EC	792 294 063	845 058 829	
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 196 474 094	1 250 382 412	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	750 046 501	798 298 478	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		34 248		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER						Néant ☐			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 560 665 860	FB	1 003 254	FC	3 561 669 113	3 191 748 750	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	11 469	FE		FF	11 469		
		FG	229 658 549	FH		FI	229 658 549	214 791 980	
		FJ	3 790 335 877	FK	1 003 254	FL	3 791 339 131	3 406 540 729	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	5 020 306	1 515 602	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	104 549 883	92 718 847	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 028 388	3 308 622	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 905 937 707	3 504 083 800	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	2 811 430 814	2 448 467 505	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(104 493 944)	(28 584 625)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	508 998 573	452 988 730	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	40 051 075	41 681 184	
	Salaires et traitements *					FY	278 625 877	268 499 426	
	Charges sociales (10)					FZ	146 841 173	114 646 754	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	37 972 616	35 263 267
							GB		
							GC	6 648 524	3 444 206
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD	58 656 785	51 644 172
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	2 698 747	1 348 619
	Autres charges (12)					GF	3 787 430 239	3 389 399 239	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	118 507 468	114 684 562	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)									
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	5 875 091	5 677 023	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	39 594	34 429	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	10 452	17 410	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	13 071 329	11 662 344	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		217 366	
	Différences positives de change					GN	40 421	529	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	13 122 203	11 897 650	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	1 967 512		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	570 817	553 561	
	Différences négatives de change					GS	6 932	17 045	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	2 545 261	570 607	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	10 576 942	11 327 043	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	134 919 908	131 654 199	

Désignation de l'entreprise SA BOULANGER			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		IIA	6 311 059	2 375 991
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	6 563 655	109 394
	Reprises sur provisions et transferts de charges		IIC	8 928 442	7 125 879
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		IID	21 803 156	9 611 264
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	506 552	917 207
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	5 501 983	1 102 503
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	10 756 687	10 578 366
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	16 765 222	12 598 076
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			III	5 037 934	(2 986 812)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	IU	22 329 760	20 442 689
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	17 138 988	18 329 020
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			IIL	3 946 738 157	3 531 269 737
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	3 846 249 064	3 441 374 059
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	100 489 094	89 895 678
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IY		
			IG	4 163 446	1 756 456
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		64 157
			IHQ	2 752 679	2 501 632
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IHI	2 115 298	1 350 734
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	10 139	16 806
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		546
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIX	932 572	1 818 413
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges	A1	50 298 120	52 570 736
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	3 415 687	2 006 499
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	254 659	202 319
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	A9		
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	16 765 222	21 803 156		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs	2 115 298	4 163 446		

S.A.BOULANGER

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 196 474 094 €.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche des produits pour 3 946 738 157 € et des charges pour 3 846 249 064 €, dégagant ainsi un résultat net de 100 489 094 €.

L'exercice considéré débute le 01/01/2021 et finit le 31/12/2021. Il a une durée de 12 mois.

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Ouvertures et fermetures de magasins

Sur l'exercice 2021, la société a procédé à l'ouverture de 6 magasins, 1 drive et au transfert d'une plateforme logistique et de 3 magasins existants.

Le développement avec EX&CO devenue Boulanger Franchise (cf. ci-dessous) se poursuit avec l'ouverture, en 2021, de 4 magasins franchisés.

Partenariat Auchan et Leroy Merlin

Au cours de l'exercice 2021, la société a fermé le shop in shop dans le magasin Leroy Merlin d'Arras.

Crise du COVID 19

La pandémie de Covid-19 et les mesures prises par les différents gouvernements afin de lutter contre celle-ci n'ont pas impacté de manière significative les résultats de l'activité du Groupe United.b au cours de l'exercice 2021.

En effet, même si la fermeture des magasins, dans les pays où est implanté le groupe, a entraîné une réduction significative du chiffre d'affaires des magasins fermés sur les périodes de confinement, la société a déployé une activité de click & collect et a accéléré ses activités Web. Grâce à ces mesures ainsi qu'au recentrage des consommateurs sur l'équipement de la maison, le chiffre d'affaires perdu durant les périodes de confinement a pu être compensé.

Le Groupe a, par ailleurs, pu bénéficier d'aides de l'Etat et/ou de ses bailleurs mais leurs impacts ne sont pas significatifs sur le compte de résultat de 2021.

Acquisition de titres EXCO

En date du 25/01/2021, la société Boulanger SA a fait l'acquisition des titres Ex&Co pour 12,6M€ et des titres ExInvest pour 20€. Boulanger SA détient désormais 100% des titres Ex&Co & ExInvest, formant ainsi la société Boulanger Franchise.

Au 31/12/2021, la valeur des titres de participation au bilan à ce titre s'élève donc à 13,2M€.

Contrôle fiscal

Un contrôle fiscal portant sur la vérification de la TVA et l'IS des exercices 2018, 2019 et 2020 est en cours sur la société Boulanger SA. Sur la base de la première proposition d'ajustement reçue le 22/12/2021, la société a décidé de provisionner un montant de 1,1M€ au titre de cette notification dans les comptes de l'exercice.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX ET REMARQUES

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices. La société applique notamment :
 - Les dispositions du règlement CRC 00-06 relatif aux passifs,
 - Les dispositions du règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 04-06 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs.

Le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général est sans incidence significative sur les comptes de la société. Les méthodes comptables appliquées pour établir cet arrêté sont identiques à celles appliquées dans le cadre de la clôture annuelle au 31 décembre 2020.

Aucun changement de méthode ou de réglementation n'a été pratiqué avec une incidence sur les résultats ou les capitaux propres des exercices précédents.

METHODES COMPTABLES

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les fonds commerciaux figurent au bilan à leur valeur d'origine ou à leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976), et n'ont pas été amortis.

Les fonds créés après 1976 n'apparaissent pas au bilan.

Les logiciels informatiques sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité de 3 ans.

S.A.BOULANGER

Détail des droits au bail et fonds commerciaux

SITE (€)	DATE DE MISE EN SERVICE	VALEUR D'ACQUISITION
DROIT AU BAIL		
CAMBRAI	01/01/1995	24 239,39
DOUAI	01/01/1995	41 313,68
BELFORT	09/10/2000	114 336,76
NIORT	23/12/2013	250 000,00
PARIS-OPERA	21/10/2015	3 004 200,00
PARIS-BAUGRENELLE	01/01/2016	533 573,53
VITROLLES	01/01/1990	47 716,54
BOURG EN BRESSE	16/08/2017	90 000,00
PARIS Italie 2	30/11/2017	200 000,00
ROUEN	27/04/2018	450 000,00
SAINT MARTIN D'HERE	01/01/2019	500 000,00
TOULON (CUISINE)	01/01/2020	380 000,00
STRASBOURG CENTRE VILLE	28/07/2021	625 000,00
LILLE ESQUERMOISE	22/09/2021	1 675 000,00
RENNES COMPTOIR	01/12/2021	100 000,00
SOUS/TOTAL		8 035 379,90
FONDS COMMERCIAUX		
ROANNE	01/01/1995	69 688,41
DISTRIBUTION ANTENNE SERVICE	01/01/1995	137 345,89
LIMONEST	01/01/1995	103 665,33
VANNES	31/08/1994	183 701,07
ST BRIEUC	31/08/1994	45 734,71
LE MANS	01/01/2001	830 847,14
PLAN DE CAMPAGNE	01/01/2005	162 756,81
PARIS-BAUGRENELLE	01/01/2016	60 979,61
PARIS PASSY	22/03/2019	100 000,00
MERIGNAC	01/01/2014	1,00
MONTMARTRE	26/08/2019	1,00
SOUS/TOTAL		1 694 720,97
TOTAL		9 730 100,87

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charge.

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle (composants) sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Un plan d'amortissement propre à chaque composant est appliqué en fonction du taux ou du mode d'amortissement qui lui sont spécifiques.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

S.A.BOULANGER

Les immobilisations sont amorties à partir de la date de mise en service du bien sur leur durée réelle d'utilisation, en moyenne elles s'établissent comme suit :

Gros-œuvre, charpentes, ossatures, bardage métallique	25 ans
Couverture, isolation	20 ans
VRD, espaces verts	15 ans
Etanchéité, portes, volets, serrures	10 ans
Peintures extérieures, menuiserie alu, vitres, portes automatiques	8 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 8 ans
Autres immobilisations	3 à 5 ans

Le mode d'amortissement linéaire a été retenu.

Lorsque le bien amortissable est susceptible d'ouvrir droit au régime fiscal de l'amortissement dégressif et/ou lorsque les durées d'usage pratiquées dans la profession sont inférieures aux durées d'utilité, la société constate des amortissements dérogatoires.

La dotation aux amortissements dérogatoires sur l'exercice est de 5 660 K€, et la reprise sur amortissements dérogatoires est de 4 708 K€.

Au 31/12/2021, la provision pour amortissements dérogatoires s'élève à 25 631 K€.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont soumises à des tests de dépréciation chaque fois que les événements ou changements significatifs de circonstances indiquent que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Pour la réalisation de ces tests, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'UGT retenue par la société est le magasin. Les actifs de support sont réalloués aux UGT.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif de l'UGT à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés sur la base des budgets établis sur 3 ans assortis d'une valeur terminale par application d'un taux de croissance constant.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable des actifs de l'UGT excède la valeur recouvrable calculée. Elles sont comptabilisées en charges dans le résultat exceptionnel.

Au 31 décembre 2021, une provision pour dépréciation d'un montant de 5 692 K€ est comptabilisée dans les comptes.

3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation est constatée lorsque la valeur des titres est inférieure à la quote-part de situation nette de la société et que les perspectives à 3 ans ne permettent pas de revenir à une situation positive.

Au 31 décembre 2021, une provision pour dépréciation d'un montant de 3 568 K€ est comptabilisée dans les comptes.

4. STOCKS

Les stocks sont évalués au dernier Prix d'Achat. Considérant la rotation rapide des stocks et leur caractère déflationniste, la valeur nette obtenue est similaire à celle qui aurait résulté de l'application de la méthode FIFO.

Aux termes de l'article 321-19 du règlement n°99-03 du CRC relatif au Plan Comptable Général et conformément à la première application du Règlement CRC 2004-06 du 23 novembre 2004, la valorisation de stocks incorpore le taux d'escompte et le transport sur achat jusqu'au magasin et ce depuis le 1er janvier 2005.

Les dépréciations correspondent à la perte de valeur des stocks défraichis et aux valeurs des stocks décotés calculées par ligne de produits selon l'ancienneté des produits.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les dépréciations sont obtenues en appliquant aux références en stock les taux de perte réelle historiquement constatés. Ces taux sont connus selon l'analyse de l'écoulement des références en stock aux clôtures précédentes pour lesquelles les 24 mois de ventes suivants sont pleinement connus. La somme des marges sur ventes cumulées négatives des références est ramenée à la valeur en stock de leur groupe de marchandise d'appartenance.

Cette analyse se réalise selon l'ancienneté des produits connue grâce à la date de dernière réception.

Au 31/12/2021, la valeur nette des stocks se décomposent comme suit :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Valeur Brute		
Marchandises	474 476	370 126
Pièces détachées	-	-
Cuisines	1 037	893
<u>Total</u>	<u>475 513</u>	<u>371 019</u>
Dépréciation		
Marchandises	4 997	2 094
Pièces détachées		
Cuisines		
<u>Total</u>	<u>4 997</u>	<u>2 094</u>
Valeur Nette		
Marchandises	469 479	368 032
Pièces détachées	-	-
Cuisines	1 037	893
<u>Total</u>	<u>470 516</u>	<u>368 925</u>

5. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leurs valeurs nominales.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, aucune dépréciation sur les créances clients n'est comptabilisée en fonction du retard des règlements.

Seules les créances qui présentent des risques de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation selon l'ancienneté de la créance et le risque encouru.

6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges sont constituées dans le respect des principes comptables. Les risques sont évalués sur la base des demandes reçues des tiers et des actions en défense de la société.

Provision pour garantie

Certaines marchandises sont assorties d'une garantie d'une durée maximale de 36 mois (60 mois pour certains accessoires). Pour ces produits, une provision pour garantie est constatée lors de la vente. Depuis le 1^{er} janvier 2017, cette provision est calculée sur la base

- des coûts de garantie historiquement constatés par ligne de métier
- du CA réalisé et restant à garantir à la clôture
- de la probabilité de survenance des coûts de réparations

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2017, un retraitement est opéré pour ne déduire du résultat fiscal qu'une quote-part de cette provision. La partie non déductible correspond principalement aux frais de main d'œuvre et frais généraux des magasins et des centres de réparation.

7. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de marchandises et les ventes de services aux clients.

8. NOTION DE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

9. IMPOT SUR LES BENEFICES

La société est membre de l'intégration fiscale du groupe United.b. La société tête de groupe de l'intégration fiscale United.b SA, en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public. Les filiales membres de l'intégration fiscale déterminent et comptabilisent l'impôt comme si elles étaient imposées séparément, et inscrivent en compte courant leur dette d'impôt envers la société mère.

III. NOTES SUR LE BILAN
1. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

SOCIETES	CAPITAL	Capitaux propres autres que le capital	Quote part de capital détenu en %	Valeur d'inventaire des titres détenus (Provision)	RESULTAT NET	CHIFFRE D'AFFAIRES NET
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la Société astreinte à la publication.						
FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la Société)						
S.A. ARATUBA DE BOELE LASN 1083 HJ 1008B AMSTERDAM	50 000	-88 239	100%	1 600 474 (1 600 474)	nc	
SCI CYCAS Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	1 000	-15 927	99,90%	1 302 407 (1 302 407)	-15 927	
SCI OLIVEA Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	1 000	-12 620	99,90%	665 104 (665 104)	-12 620	
SCI ATOUT PARC Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	100	423 159	99,00%	504 394	456 075	2 589 345
SCI MERIGNAC Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	160	5 247 038	99,9875%	160	5 423 597	6 592 758
BOULANGER France SA Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	37 000	-2 946	99,9%	70 430	-5 471	
SCI TECHNOCITE Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	1 000	-11 187	99,0%	990	-11 187	
BOULANGER FRANCHISE SAS 165 Avenue du bois de la pie - Bat C 95700 ROISSY EN France	3 000 000	6 107 846	100,0%	13 211 085	2 692 631	136 295 033
C. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX concernant les autres filiales et participations						
FILIALES						
Participations françaises				800 560		
Participations Boulanger Espagne				1 000 000		

2. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique est représentée principalement par les dépôts et cautionnements.

S.A.BOULANGER**3. PRODUITS A RECEVOIR**

en K€	2021	2020
Clients - Factures à établir	2 172	1 920
Ristournes à recevoir	205 078	189 878
Personnel	13	13
Organismes sociaux	952	392
Etat	540	1 098
Assurances - Indemnités à recevoir	3 106	246
Total	211 861	193 547

4. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

en K€	2021	2020
Marchandises facturées non reçues	4	57
Honoraires	172	48
Locations mobilières, immobilières et charges locatives	9 092	11 204
Entretien matériel informatique	2 364	1 309
Location matériel informatique	1 649	865
Publicité	1 707	1 661
Droit d'entrée	64	77
Divers autres	762	173
Total	15 814	15 394

5. CHARGES A PAYER

en K€	2021	2020
Intérêts courus		
Intérêts / Participation		
Fournisseurs - Factures non parvenues	181 417	123 287
Congés payés	23 187	22 095
Participation des salariés	22 330	20 443
Salaires à payer	8 687	7 495
Déplacements à payer	38	31
Organismes sociaux - Charges à payer	18 166	16 577
Etat - Charges à payer	970	960
RRR à accorder		
Total	254 795	190 888

6. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance représentent la quote-part des ventes de contrats d'extension de garantie non définitivement acquise au titre de l'exercice, compte tenu des risques de mise en œuvre de ces garanties dans le temps.

Sur la vente des extensions de garantie, 15% sont constatés en résultat à la signature pour couvrir les frais de commercialisation. Le solde est comptabilisé en produit constaté d'avance pour 142 M€ et est repris linéairement en résultat sur la durée du contrat.

Au 31/12/2021, les PCA représentent 152,8 M€.

7. FONDS PROPRES

Capital Social	Nombre d'actions composant le capital social	Valeur nominale (€)	TOTAL (€)
Au 1er janvier 2021	2 900 826	14	40 611 564
Augmentations			-
Diminutions			-
Au 31 décembre 2021	2 900 826	14	40 611 564

Les fonds propres passent de 338 556 K€ à 329 997 K€ soit une diminution de 8 558 K€.
Cette variation s'analyse comme suit :

(en K€)	2020	Affectation Résultat	Dividendes	Diminution	Augmentation	2021
CAPITAL	40 612					40 612
PRIMES D'EMISSIONS	12 701					12 701
RESERVE LEGALE	4 061					4 061
AUTRES RESERVES	-					-
REPORT A NOUVEAU	166 608	89 896	110 002			146 502
RESULTAT	89 896	89 896			100 489	100 489
PROV REGLEMENTEES	24 678			4 707	5 660	25 631
TOTAL	338 556	-	110 002	4 707	106 149	329 996

Les provisions règlementées sont représentées par la provision pour amortissements dérogatoires.

8. PROVISIONS**Provisions Litiges**

Les provisions litiges, couvrant des risques nés de litiges avec des tiers, s'élèvent au 31 décembre 2021 à 6554 K€.

Provision Garantie

Les provisions Garantie s'élèvent à 48 387 K€ au 31 décembre 2021 contre 42 690 K€ au 31 décembre 2020.

Méthode de calcul de la provision des points CARTE PARTENAIRE

La provision carte partenaire est déterminée en utilisant les paramètres suivants :

Stock de points acquis et encore valables incluant les chèques émis en fin d'année

Taux d'utilisation obtenu à partir de l'observation de données historiques ajustées de l'expérience de la société. Ce taux s'établit à 70% au 31/12/2021.

Coût pour la société obtenu en retirant à la valeur faciale des points la TVA et la marge moyenne constatée.

La provision s'élève à 3 018 K€ en 2021 contre 3 243 K€ en 2020.

9. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Sur l'exercice, la société a contracté 2 nouveaux emprunts pour des valeurs nominales de 8 230K€ et 100K€, correspondant au rachat d'un magasin et au financement de panneaux solaires.

Au 31/12/2021, le montant de la dette financière s'élève à 7 933K€.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Détail du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de la société se compose principalement comme suit :

- Variation des provisions réglementées : charge nette de 952 K€
- Variation des provisions pour risques et charges : produit net de 571 K€
- Débits sur vente : produit net de 2 356 K€
- Plus-value sur cession d'actifs immobilisés : produit net de 1 062 K€
- Variation des provisions exceptionnelles sur immobilisations : charge nette de 1 447 K€
- Autres charges et produits exceptionnels (pénalités, amendes et autres) : produit net de 3 448 K€
dont une indemnité d'assurance pour 3 484K€ suite à un incendie dans le magasin de COLOMIERS

Détail des transferts de charges

Les transferts de charges au 31/12/2021 correspondent principalement aux extensions de garanties pour 50,2 M€.

V. AUTRES INFORMATIONS

1. EFFECTIF au 31/12

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Ouvriers/employés	7 969	8 024
Agents maîtrise	273	267
Cadres	1 415	1 291
TOTAL	9 657	9 582

2. TABLEAU DE REPARTITION DE L'IMPOT

Répartition (K€)	Résultat comptable avant impôt	Impôt théorique	Impôt théorique / différence fiscal comptables	Impôt théorique retraité	Crédit d'impôt	Résultat après impôt
Résultat courant avant impôt	134 920	- 38 277	1 983	- 40 258	632	95 294
Résultat exceptionnel	5 037	- 1 429	62	- 1 367		3 670
Participation des salariés	- 22 330	6 335	535	5 800		16 530
Impôt				-		-
Report déficitaires		- 18 056	- 18 056	18 056		18 056
Résultat	117 627	- 33 371	- 15 599	- 17 770	632	100 489

3. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

En K€	Base	Impôt
<u>Allègements futurs</u>		
Différences fiscal-comptables		
- Charges à payer déductible l'année de leur règlement	35,662	10,117
- Provision pour risques et charges non déductibles	15,190	4,309
Reports déficitaires	54,054	15,335
<u>Accroissements futurs</u>		
Provisions réglementées		
- Amortissements dérogatoires	25,631	7,272

4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés :

Cautions données en remplacement d'un dépôt de garantie de loyers (Baux commerciaux) pour 10 922 K€.

Dettes assorties de garanties : Néant

Engagements reçus :

Ligne de crédit bancaire confirmée : Néant

Engagements de crédit-bail :

en K€	BIENS INCORPORELS	BIENS MOBILIERS	BIENS IMMOBILIERS
Valeur d'origine	14.158	10.452	47.618
Amortissements			
- Cumul exercices antérieurs	11.482	9.171	4.590
- Dotation de l'exercice	0	519	2.127
Total	11.482	9.690	6.717
Redevances payées			
- Cumul exercices antérieurs	14.302	10.472	7.687
- Exercice	0	0	2.753
Total	14.302	10.472	10.440
Redevances restant à payer			
- A 1 an au plus	0	0	4.044
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	0	0	17.997
- A plus de 5 ans	0	0	20.528
Total	0	0	42.569
Valeur résiduelle			
- A 1 an au plus	0	0	0
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	0	0	0
- A plus de 5 ans	0	0	0
Total	0	0	0
Montant pris en charge dans l'exercice	0	0	4.044

Indemnité de fin de carrière

La valeur des engagements de la société Boulanger au titre des Indemnités de Fin de carrière au 31 décembre 2021 s'élève à 56 761 K€, sous les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,85 % - basé sur le taux des obligations à long terme du secteur privé (euro zone AA rated corporate bonds +10 years)
- Taux de revalorisation des salaires : 2%
- Rendement attendu du fonds : 0,85%
- Taux de charges patronales :
 - Cadre : 49,25 %
 - Agents de maîtrise : 43,75 %
 - Employés/ouvriers : 40,69 %
- Age de départ en retraite : 65 ans
- Table de mortalité : INSEE TD/TV 2015-2017
- Mobilité calculé en fonction de tranches d'âge et des CSP (moyenne : 6,9 %)

Par ailleurs au niveau de la société Boulanger SA, des fonds ont été versés à une compagnie d'assurance pour couvrir ce passif pour un montant de 4 091 K€.

Risques de change : Néant

Compte personnel de formation

Ce dispositif remplace le droit individuel à la formation (DIF) depuis 2014. Non provisionné en 2021.

5. EVENEMENTS POST CLOTURE

Crise du COVID-19

La crise mondiale du COVID-19 impactant toujours notre activité début 2022, les moyens financiers et le soutien du groupe restent mis en œuvre pour gérer la situation de crise en mettant les moyens nécessaires à la sécurité de nos clients, fournisseurs et collaborateurs et en application des restrictions gouvernementales.

Conflit entre la Russie et l'Ukraine

En mars 2022, un conflit a éclaté entre la Russie et l'Ukraine. Celui-ci devrait avoir un impact limité puisque nous n'exerçons aucune activité en Russie ou Ukraine. Cependant, ce conflit rendra toutefois probablement le contexte mondial mouvant et incertain impactant notamment le prix des matières premières et du transport

6. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société établissant les comptes consolidés est la société :

United.b
Avenue de la Motte
59810 LESQUIN
Siret : 478 613 169 00042

Les comptes sont consolidés par la méthode de l'intégration globale.

7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires CAC s'élèvent à 213,5 K€ HT pour l'exercice 2021.